

VILLE DE SAINT-DIE-DES-VOSGES

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

21 septembre 2012 – n° 12
120070

MODIFICATION DU PRIX D'ACQUISITION DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE

Par délibération en date du 23 septembre 2011, le Conseil Municipal a décidé d'acquérir l'immeuble abritant le Tribunal de Grande Instance sis place Jules Ferry à Saint-Dié-des-Vosges, cadastré section AB – parcelle n° 341, au prix de 400 000 € et a délégué cette acquisition à l'Etablissement Public Foncier de Lorraine (E.P.F.L.), conformément à la convention foncière "centre ville pôle touristique" signée le 29 octobre 2008.

Une actualisation de l'estimation afférente à l'immeuble, de France Domaine, transmise en date du 09 mars 2012, fixe le prix de cession définitif de ce bâtiment à 460 000 €.

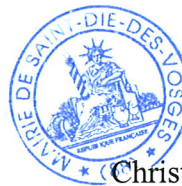
LE CONSEIL

Après en avoir délibéré,

- DONNE SON ACCORD sur le nouveau prix de cession du bâtiment du Tribunal de Grande Instance, soit 460 000 €, conformément à l'estimation des services de France Domaine en date du 09 mars 2012,
- AUTORISE le Maire à signer tous documents se rapportant à cette affaire.

ADOpte A L'UNANIMITE

Extrait certifié conforme
Le Maire,




Christian PIERRET

Nombre effectif des Membres
du Conseil Municipal..... 35

Séance du 21 septembre 2012

Nombre des Membres en
exercice..... 35

Nombre des Membres présents
à la séance..... 31

Procuration..... 4

Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de Christian PIERRET, Maire, assisté de Lovely CHRETIEN, Pierre LEROY, Chantal WEILL, Romuald GBEDEY, Olivier CASPARY, Jacqueline FRESSE, Pierre ENKAOUA, Madeleine FEVE-CHOBOUT, Antoine SEARA, Francine HABERT, Patrice COCHET, Salvatore ARENA, Adjoints.

Etaient présents :

Christian PIERRET, Lovely CHRETIEN, Pierre LEROY, Chantal WEILL, Romuald GBEDEY, Olivier CASPARY, Jacqueline FRESSE, Pierre ENKAOUA (absent points n° 1 et 2), Madeleine FEVE-CHOBOUT, Antoine SEARA, Francine HABERT, Patrice COCHET, Salvatore ARENA, Cécile ANTOINE, Gilberte BELEY, Daniel CHRISTOPHE, Joëlle BERNARD, Benoît LARGER (absent point n°1 - procuration à M. FEVE-CHOBOUT), Marie-Claude JARRIGE, Mohammed TAJI, Ozan RUMELIOGLU, Catherine GRAVIER, Fabienne TARUFFI, Patrick BERNARD, Jean-Louis BOURDON, Françoise LEGRAND, Serge VINCENT, Vincent BENOIT, Ramata BA, Catherine SAINT-DIZIER et Sébastien ROCHOTTE.

Excusés et ont donné procuration :

Dominique VALENTI	à	Joëlle BERNARD
Etienne HUMBERT	à	Lovely CHRETIEN
Bineta ABDOULAYE	à	Pierre LEROY
Francine WALTER	à	Ramata BA

Monsieur Ozan RUMELIOGLU est désigné en qualité de SECRETAIRE DE SEANCE.
